



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 01979

Numéro SIREN : 382 919 306

Nom ou dénomination : A.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2016 sous le numéro de dépôt 6330

**A.C.A.**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 115 400 euros**  
**Siège social : 326 Avenue du Taillan - 33320 EYSINES**  
**382 919 306 RCS BORDEAUX**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE LA GERANCE DU 15 FEVRIER 2016**

Le présent acte a été  
déposé au Greffe du  
Tribunal de commerce  
de Bordeaux

Le **30 MARS 2016**

L'an deux mille seize,  
Le 15 février,  
Au siège social,

sous le N°.....**6330**..

Le soussigné, Monsieur Pascal CANDOTTO, Gérant de la Société A.C.A., Société A Responsabilité Limitée au capital de 115 400 euros, dont le siège est à EYSINES (33320) – 326 avenue du Taillan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 382 919 306, rappelle que :

- ✓ aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte à caractère Extraordinaire et Ordinaire, en date du 22 décembre 2015, la collectivité des associés a :
  - autorisé la cession par Madame Marie Bénédicte FOULON à Monsieur Pascal MAGNE, d'une part, de 105 parts sociales lui appartenant dans la Société, et à Monsieur Yannick THEVENET, d'autre part, des 25 parts sociales restant lui appartenir dans ladite société,
  - et agréé expressément Monsieur Pascal MAGNE et Monsieur Yannick THEVENET en qualité de nouveaux associés ;
- ✓ ladite collectivité a décidé, comme conséquence de cette autorisation et sous réserve de la réalisation de cette cession, que les articles 6 et 7 des statuts seraient de plein droit modifiés à compter du jour de la signification dudit acte à la Société ou du jour du dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social ;
- ✓ tous pouvoirs étaient ce faisant donnés au Gérant pour constater cette réalisation ;
- ✓ suivant acte sous seings privés en date à BORDEAUX du 23 décembre 2015, enregistré au Service des Impôts de Bordeaux Centre le 5 février 2016, Madame Marie Bénédicte FOULON a cédé à Monsieur Pascal MAGNE 105 parts sociales de 200 euros lui appartenant dans la Société ;

**PC**

- ✓ un original de l'acte de cession a été déposé au siège social le 8 février 2016, contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, le Gérant constate que la cession des 25 parts sociales de Madame Marie Bénédicte FOULON au profit de Monsieur Yannick THEVENET n'a pu être réalisée.

Il décide, suivant pouvoir donné en ce sens par l'Assemblée Générale, de modifier la rédaction des articles 6 et 7 des statuts comme suit :

#### **ARTICLE 6 - APPORTS**

*« Aux termes d'un acte sous seings-privés en date à BORDEAUX (33) du 23 Décembre 2015, Madame Marie Bénédicte FOULON a cédé 105 parts sociales numérotées de 241 à 345, qu'elle détenait dans le capital de la société au profit de Monsieur Pascal MAGNE. »*

#### **ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**

*« Le capital social est fixé à CENT QUINZE MILLE QUATRE CENTS (115 400) euros.*

*Il est divisé en CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (577) parts sociales de 200 euros chacune, entièrement souscrites et libérées dans les conditions exposées ci-dessus.*

*Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :*

**- Monsieur Pascal CANDOTTO**

TROIS CENT SOIXANTE-DIX parts,

Ci ..... 370 parts

Numérotées de 1 à 240 et de 371 à 500

**- Monsieur Pascal MAGNE**

CENT CINQ parts,

Ci ..... 105 parts

Numérotées de 241 à 345

**- Mademoiselle Marie Bénédicte FOULON**

VINGT-CINQ parts,

Ci ..... 25 parts

Numérotées de 346 à 370

**- Madame Marie-Jeanne ARGILLOS**

VINGT-CINQ parts,

Ci ..... 25 parts

Numérotées de 501 à 525

**- Monsieur Tony MOGGIO**

VINGT-CINQ parts,

Ci ..... 25 parts

Numérotées de 526 à 550

**- La société ECOLE DE CONDUITE ROUTIERE (ECR)**

VINGT-CINQ parts,

Ci ..... 25 parts

Numérotées de 551 à 575

- **Monsieur Anthony CANDOTTO**

UNE part,

Ci ..... 1 part

Numérotée 576

- **Monsieur Nicolas CANDOTTO**

UNE part,

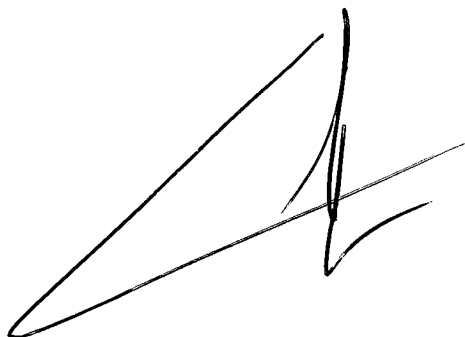
Ci ..... 1 part

Numérotée 577

Total égal au nombre de parts composant le capital

CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT PARTS, ci ..... 577 parts »

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom right.